

Ce budget, comme l'a dit le ministre, vise surtout à susciter un relancement économique et à atténuer le chômage. Bien entendu, le grand bobo, aujourd'hui, c'est le chômage. Mais ce chômage est provoqué par quoi? D'abord, la hausse du taux d'intérêt a encore une fois favorisé les gros au détriment des petits.

Aujourd'hui, on présente des mesures visant à enrayer le chômage, alors qu'on crie depuis deux ans à l'inflation. Celle-ci n'a jamais existé au niveau du travailleur, du gagne-petit, mais à celui de la haute finance. C'est cette dernière que le gouvernement favorise encore pour provoquer l'inflation.

Le gouvernement propose des mesures inefficaces et temporaires pour venir en aide aux gagne-petit et aux chômeurs. Ces mesures n'auront pas d'effets immédiats dans ma région.

Quant à la somme de 40 millions de dollars accordée à la Société centrale d'hypothèques et de logement, il s'agit encore d'une autre mesure qui, à cause du taux d'intérêt très élevé et des conditions très sévères imposées par cette société, demeurera sous effet. Aucun père de famille recevant un salaire moyen ne peut se construire une maison dans ma région. Voilà le mal qu'afflige tous ceux qui veulent se construire une maison à prix modique. Je me rends compte que des prêts sont consentis à des constructeurs importants et non pas aux simples citoyens.

Dans ma région, nous manquons de logements. La somme de 40 millions de dollars servira à la construction d'environ 4,000 habitations. Je ne crois pas qu'il s'agisse d'un remède pour le père de famille qui a besoin d'un logement et qui, actuellement, doit payer un loyer très élevé parce que souvent sa famille comprend plusieurs membres. Aujourd'hui, on refuse de louer un logement aux familles de cinq enfants dans les villes.

Il va falloir que le gouvernement trouve une meilleure formule. S'il ne veut pas réduire le taux d'intérêt, puisqu'il ne veut pas attaquer les financiers, qu'il accorde au moins un escompte au salarié moyen, afin que celui-ci puisse se construire une maison.

Le ministre disait également dans son exposé budgétaire:

Les propositions du Livre blanc sur la sécurité du revenu auront des répercussions importantes dans les domaines fiscal et économique, dont des paiements additionnels de 200 millions et une nouvelle répartition du revenu pour les groupes les moins favorisés et les régions moins bien partagées.

Nous approuvons le principe des pensions de vieillesse, mais non pas pour assurer aux personnes âgées un revenu garanti, comme on le propose, ce qui n'est qu'un prétexte pour nommer et payer des centaines d'inspecteurs, uniquement pour qu'ils aillent fouiller les maisons des personnes âgées, pour voir si elles n'auraient pas caché \$50 ou \$100.

• (5.10 p.m.)

Voilà pourquoi nous demandons que ces pensions aient un caractère universel, ce qui éviterait les dépenses qu'entraîne l'emploi de 3,000 inspecteurs qui vont fureter dans les maisons pour voir si tel vieillard n'a pas reçu \$5 ou \$10 de trop. En fait, je crois que le revenu garanti coûte aussi cher en inspections et en salaires que le montant que touche la personne âgée.

Si nous versions une pension fixe aux personnes âgées, celles qui n'en ont pas besoin devraient la rembourser en

[M. Gauthier.]

faisant leur déclaration d'impôt. Le bureau de l'impôt est assez bien organisé pour faire les enquêtes nécessaires et, ainsi, on éviterait les deux systèmes d'inspection actuels.

Chaque fin de semaine, on est aux prises avec 30 ou 40 personnes âgées victimes d'injustices. L'enquête a été mal faite et l'on est obligé de retracer l'erreur. Nous en venons à bout, mais cela cause des maux de tête. Le gouvernement devrait verser des pensions, quand il le peut, et cesser de verser uniquement des subventions à la création d'emplois.

Si l'on supprime tous les frais d'administration, les salaires des inspecteurs, on pourra faire bénéficier les personnes âgées de pensions plus intéressantes, et ce sans prélever d'autres taxes.

Il va en être ainsi dans le domaine des allocations familiales. On propose encore un système d'inspection à la «cent». Les allocations que touchera l'épouse d'un père de famille qui gagne plus de \$4,500 seront réduites.

Jamais on n'accordera \$16 par enfant, sinon à quelques familles, mais les autres en auront aussi besoin. Au fait, un père de famille qui gagne \$6,000 ou \$7,000 par année, mais qui a 7, 8 ou 9 enfants, ne sera pas dans une position tellement aisée. J'ai en main un article publié dans le journal d'aujourd'hui et signé par M. Paul Sauriol au sujet des allocations. Lui, il est actuellement en faveur de cette mesure, évidemment, car toute la presse, de même qu'Information Canada, qui est financé par le gouvernement et plaide sa cause, ne saurait porter un jugement intègre. Voici tout de même ce que M. Paul Sauriol écrit:

Le changement proposé aux allocations familiales est le seul des trois où le gouvernement préconise vraiment l'abandon de la politique des prestations universelles et l'option pour des allocations sélectives. Les prestations mensuelles par enfant seraient portées à \$16 pour les familles dont le revenu familial est de \$4,500 ou moins, et les allocations diminueraient graduellement avec l'augmentation du revenu familial et seraient complètement supprimées aux familles dont le revenu dépasse \$10,000.

Si un père de famille gagne \$10,000 par année, mais qu'il a 11 enfants, il n'est pas question de le considérer comme riche. Et je continue la citation à ce sujet:

Une première remarque s'impose: la valeur réelle des allocations familiales, c'est-à-dire leur pouvoir d'achat, a grandement diminué ces dernières années par suite de la hausse des prix, de sorte que le montant de \$16 par enfant accordé aux familles économiquement faibles ne ferait que rétablir le pouvoir d'achat ancien des allocations actuelles.

Le principe d'une aide sélective en faveur des familles les plus démunies est excellent; mais l'échelle décroissante proposée dans le Livre blanc comporte un grave défaut, car elle ne tient pas compte du nombre des enfants dans une famille ni de leur âge. On citait dans les journaux de mercredi le cas d'une famille dont le père gagne un peu plus de \$10,000 et qui compte douze enfants en âge de recevoir les allocations. Selon la réforme proposée, cette famille n'aurait droit à aucune allocation tandis qu'une famille dont le revenu serait de \$7,000 et qui compterait trois enfants recevrait \$33 par mois. La famille de...

[Traduction]

**M. l'Orateur suppléant:** Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est écoulé.

**M. Barney Danson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Monsieur l'Orateur, j'espérais vraiment m'étendre un peu sur les interventions intelligentes des